

Entente historique pour le Bois Angell

22,2 hectares désormais protégés au cœur même de la forêt

Cités Nouvelles, par Marie-Hélène Verville Article mis en ligne le 13 avril 2007 à 16:48

Le gratin de l'Ouest-de-l'Île était à l'hôtel de ville de Beaconsfield mercredi après-midi dernier. Tout sourire, ils se sont déplacés pour l'annonce officielle d'une entente pour la conservation d'une partie du Bois Angell, entre Beaconsfield et Montréal, l'organisme Canards illimités Canada et le propriétaire du terrain, Alta Industriel.

«C'est le début de la réalisation d'un rêve vieux de 25 ans», affirme Bob Benedetti, le maire de Beaconsfield, visiblement heureux. En tout, l'entente porte sur le quart du boisé, dans la partie ouest de la forêt. Le Bois Angell s'étend sur quelque 105 hectares entre les autoroutes 20 et 40, au nord-ouest de la ville de Beaconsfield. Il fait partie de l'Écoterritoire de la rivière à l'Orme. Sur papier, ces zones sont ouvertes au développement. «Ce secteur est un joyau écologique, avec sa mosaïque d'habitats», explique le directeur du Québec de Canards illimités Canada, Bernard Fillion. La société de conservation milite pour la sauvegarde des milieux humides, comme on en retrouve dans le Bois Angell.

Montréal et Beaconsfield déboursent 4 millions en tout pour la conservation de cet espace vert. Sur ce montant, Beaconsfield déboursera un montant de 600 000 dollars. En 2001, la ville avait engrangé un million pour l'acquisition du Bois Angell. La compagnie propriétaire, Alta Industriel, a évalué le terrain à 8,5 millions de dollars. Il manquait donc 4,5 millions. C'est ici que Canards illimités entrent en jeu. Ils ont comblé le trou en donnant un reçu de charité d'une valeur de 4,5 millions pour Alta Industriel. Les deux villes et l'organisme sans but lucratif seront donc les nouveaux propriétaires de ce terrain.

Les parties concernées négocient depuis le début de l'année 2006, depuis qu'Alta Industriel a approché le maire de Beaconsfield. La première idée de cette compagnie était de développer des résidences pour personnes âgées sur ce bois. «J'étais alors maire depuis 11 jours», explique monsieur Benedetti, qui a fait de la protection du Bois Angell, un enjeu électoral majeur.

Et la suite?

Le plan pour la suite est d'acquérir le reste du bois aux mains des différents propriétaires, puis le reste de l'Écoterritoire, pour en faire un parc-nature. Le menu est chargé, mais les acteurs du dossier sont gonflés à bloc. «À Montréal, c'est la première entente du genre qui voit de jour, depuis que nous avons notre politique de protection», a noté Helen Fotopulos, membre du comité exécutif de Montréal et responsable de l'environnement.

Bob Benedetti croit maintenant que la protection complète du bois est pour bientôt, peut-être même fin 2007. «Si vous m'aviez posé la question l'an passé, ma réponse aura été différente, mais maintenant, je suis confiant», a affirmé Bob Benedetti. Selon lui, une partie du cœur du bois étant maintenant protégé, il sera plus facile de négocier avec les autres propriétaires. «Je le souhaite, mais c'est compliqué. Bâtir des ententes comme celle-ci, ça prend des années», a rappelé le président de l'Association pour la sauvegarde du Bois Angell, Stephen Lloyd. «Tout de même, un momentum vient d'être créé.»

Les députés de la région, Francis Scarpaleggia et Geoffrey Kelley, étaient présents lors de la cérémonie mercredi. La prochaine fois, a souhaité monsieur Benedetti, peut-être seront-ils en avant du micro. Il a ainsi interpellé l'aide des deux paliers du gouvernement, fédéral et provincial, pour la suite du projet. Est-ce que le message a été entendu? «Il y a une décision à prendre avec le ministère des Transports quant au terrain alloué à la 440 dans les années 1970», a répondu Geoffrey Kelley, le député libéral provincial de Jacques-Cartier. Le gouvernement du Québec est propriétaire d'une partie du territoire qu'il a acheté dans le but d'y faire passer, un jour, la route 440. Ce projet est sur les planches à dessin depuis des décennies. Est-il toujours souhaitable?

Haute cote de popularité pour le Bois Angell

En semaine, il y a au moins une cinquantaine de promeneurs par jour sur les sentiers du Bois Angell. Cette proportion s'élève à environ 200 lors des journées de fin de semaine. Ce sont les estimations de Kate Coulter, conseillère à Beaconsfield. La dame a milité activement pendant des années au sein de l'Association pour la protection du Bois Angell.

Des milieux humides qui disparaissent

En entrevue, le directeur du Québec de Canards illimités Canada, Bernard Fillion, s'est inquiété du sort des milieux humides dans les villes et autour des centres urbains. «Dans ces secteurs au Québec, nous estimons qu'entre 70 % et 90 % des milieux humides ont disparu.» Les secteurs qui sont plus à risque d'être rayés de la carte sont ceux qui sont inondés au printemps, mais qui s'assèchent en été. «Ce ne sont pas des habitats constants, mais ils sont tout de même importants», note monsieur Fillion. L'organisme a plus de 65 années d'expérience et jouit d'une excellente réputation.



Voici le territoire qui sera désormais protégé des ambitions des promoteurs. Source: Ville de Montréal